

biens que j'ai voulu conquérir et auquel je demeure fermement attaché après le bien supérieur et divin de la foi et des espérances immortelles. Dis-nous donc Julien, qui t'inspira cette pensée d'arracher la science et les lettres aux mains des fidèles de Jésus-Christ ?

Mais Dieu sut encore ici tirer le bien du mal ; les docteurs catholiques, mis hors la loi, étudièrent avec ardeur le fond sacré et inépuisable de la religion, et en tirèrent pour la défense de l'Eglise comme pour l'avantage des fidèles de riches trésors d'éloquence, de poésie et de controverse ; c'est à cet édit tyrannique, destiné à servir de modèle à tous les futurs proscripteurs de l'enseignement religieux, que nous devons les immenses travaux des deux Apollinaire, de saint Ephrem, saint Basile, saint Grégoire.

Cet attentat fut accompagné d'un autre non moins odieux, et dirigé contre la propriété ecclésiastique ; les évêques furent sommés, sous les peines les plus sévères, d'abandonner les temples convertis en églises et servant d'asile au Dieu des chrétiens, et de rebâtir à leurs frais ceux qui avaient été détruits, exaction terrible qui pesa sur les pasteurs et les fidèles.

En même temps on enlevait aux ciercs, aux vierges consacrées les pensions qui leur avaient été accordées sur les revenus publics, et qui furent affectées à l'entretien des sacrificateurs idolâtres ; ce qui réduisait à la misère et à la mendicité un grand nombre de personnes qui vivaient de cette unique ressource et que Julien voulait, par cette rigueur, contraindre à pratiquer plus parfaitement la loi de la pauvreté, et aider à obtenir le royaume des cieux ; pour le même motif, ou plutôt avec le même dessein, il enleva à toute corporation ecclésiastique et religieuse le droit civil de recevoir des legs et des donations.